



---

## 46<sup>e</sup> Session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

### Dialogue interactif avec l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali

Genève, le 19 mars 2021

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse remercie l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali pour son travail continu dans des circonstances difficiles. La Suisse souligne l'importance d'une transition pacifique qui doit mener à la désignation de nouvelles autorités civiles et à l'inclusion de l'ensemble des populations du Mali. La Suisse est disposée à renforcer son soutien aux processus démocratiques, y compris de l'organisation d'élections libres et transparentes qui doivent, selon le calendrier négocié, se tenir l'année prochaine.

La Suisse partage les inquiétudes de l'Expert indépendant concernant la persistance de l'impunité au Mali. La lutte contre l'impunité est l'une des priorités de la transition et la Suisse encourage le gouvernement à respecter cet engagement. La situation sécuritaire au Nord et au centre du pays, où les civils font l'objet d'attaques armées par toutes les parties, reste préoccupante.

Toutes les violations et atteintes aux droits de l'homme et violations du droit international humanitaire doivent faire l'objet d'enquêtes et de poursuites, quelles que soient les parties responsables. La Suisse rappelle que le droit international exige des parties au conflit de prendre toutes les mesures possibles pour faire en sorte que la lumière soit faite sur le sort des personnes disparues.

**Monsieur l'Expert indépendant,**

**Comment la communauté internationale peut-elle soutenir les acteurs maliens dans la transition pacifique vers un gouvernement civil et démocratique ainsi que dans la lutte contre l'impunité, condition clé pour enrayer les cycles de violence?**

Je vous remercie.